REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 25 septembre 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale (DCS), du département du territoire (DT) et du département de la santé et des mobilités (DSM)

Le Grand Conseil dit oui aux patinoires du Trèfle-Blanc

Le projet de loi sur l'ouverture d'un crédit d'investissement de 275,5 millions de francs en vue de la construction des patinoires et de l'aménagement de l'espace public du Trèfle-Blanc à Lancy a été adopté ce soir par une large majorité du Grand Conseil.

Le projet de patinoires du Trèfle-Blanc entre dans une nouvelle phase. Avec l'adoption par le Grand Conseil du crédit d'investissement, cette infrastructure majeure passe un cap important. Sis sur la commune de Lancy, cet ouvrage structurant en matière de politique sportive, d'aménagement et de mobilité promet de redessiner de manière cohérente l'entrée de ville que constitue la pointe sud du secteur Praille-Acacias-Vernets. Son financement est prévu dans le cadre du programme des investissements, distinct du budget de fonctionnement de l'État.

Le Conseil d'Etat tient à remercier l'ensemble des députés qui ont garanti un traitement parlementaire dans des délais serrés. Cela permet en effet d'envisager une mise en service des patinoires pour la saison 2030-2031 afin de répondre notamment aux exigences de la Ligue nationale de hockey, sous réserve qu'aucun recours au droit de référendum ne soit exercé. Rappelons que Genève bénéficie à ce jour d'une dérogation temporaire afin de pouvoir continuer à jouer ses matchs dans l'enceinte des Vernets, inaugurée en 1958.

Par leur vote, les personnes élues au Grand Conseil réaffirment leur engagement à offrir à la population une infrastructure sportive moderne et durable. Celle-ci bénéficiera autant à l'élite des sports de glace qu'à l'ensemble de la population, et ce pour les décennies à venir. Tout en créant de nouveaux espaces publics en faveur des habitantes et habitants de Lancy, dans un secteur en plein essor ces dernières années, le projet comprend la construction d'un parking relais (P+R) de 928 places voitures et 244 places motos, à proximité immédiate du réseau de trams, bus, trains et des axes autoroutiers. Financé par la Fondation des parkings, le P+R contribuera au désengorgement du centre-ville et à la fluidité du trafic sans peser sur les finances publiques.

Pour rappel, lancé en 2022, le concours d'architecture pour la construction d'une nouvelle patinoire, qui a été organisé selon les normes SIA, a permis de poser les bases d'un projet ambitieux, extrêmement bien ancré dans son environnement. En mars 2024, le lauréat a été désigné selon des critères alliant qualité architecturale, fonctionnalité, durabilité et intégration urbaine.

Pour toute information complémentaire aux médias :

- M. Thierry Apothéloz, président du conseil d'Etat et conseiller d'Etat chargé du département de la cohésion sociale en contant M. Guillaume Renevey, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 076 762 17 17.